FICHE PAYS

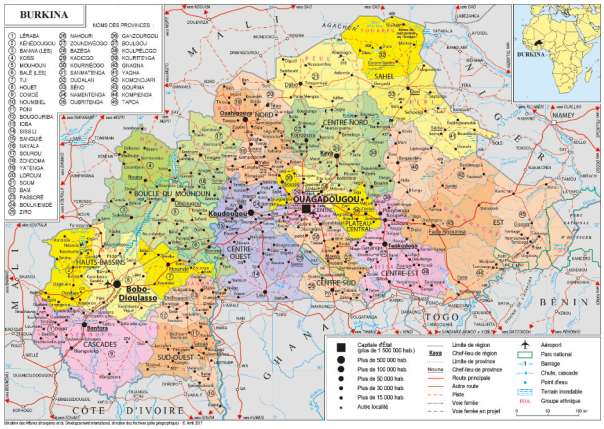

Source de la carte : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/jpg/burkinaok_cle8e9e2c.jpg

Burkina Faso

Population estimée :
22 100 874 habitants (2022)[1]

Croissance annuelle de la population :
2,6 %[2]

Part de la population rurale :
72,4%[3]

Part des jeunes (-15 ans) :
43%[4]

Nombre de déplacés :
2,01 milions[5]

Organisation territoriale :
13 régions, 45 provinces, 350 départements, 9288 villages/ secteurs[6]

La décentralisation est effective depuis mai 2006 (1ères élections municipales et mise en place des conseils régionaux et municipaux). Suite aux coups d'états de 2022, les collectivités territoriales ont été dissoutes et des Délégations Spéciales Régionales et Provinciales ont été mises en place. Ce sont des commissions administratives, composées de membres nommés, chargées d'assurer l'administration de la collectivité territoriale. Le pays a quitté la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 28 janvier 2024. L'économie du pays repose essentiellement sur l'agriculture et la production minière, en particulier celle de l'or.

État des lieux de l'accès aux services essentiels

Secteur eau : Une ressource inégalement répartie en fonction des régions. Des limites géologiques (un sous-sol limitant la réalisation de forages à débit important), climatiques (pluviométrie variable) et qualitatives (la qualité de la ressource est impactée par une augmentation de la production industrielle et artisanale d'or).

Principaux outils de programmation sur la période 2016-2030[7] :
- Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN GIRE)
- Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN AEP) qui vise à atteindre une couverture de 100% en milieu urbain et de 80% en milieu rural d'ici 2030[8]

Secteur assainissement : Un gouvernement lançant de grandes réformes pour faciliter l'accès aux services d'assainissement depuis 2007, mais un manque de moyens financiers. La défécation à l'air libre encore fortement pratiquée (34% de la population[9]). L'assainissement autonome fortement privilégié.

Principaux outils de programmation sur la période 2016-2030 :
- Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas (PN AEUE)
- Programme Gouvernance du Secteur Eau/Assainissement du Burkina Faso (PGEA)

1 : INSD (Institut National de la Statistique et de la démographie du Burkina Faso), 2022
2 : JMP, 2022
3 : INSD (Institut National de la Statistique et de la démographie du Burkina Faso), 2022, en % de la population totale
4 : UNFPA 2023, en % de la population totale
5 : Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, 2023
6 : Annuaire statistique du Ministère de l'Administration Territoriale du Burkina Faso, 2020
7 : Dans le cadre de la Politique Nationale de l'Eau, PNE (2016-2030)
8 : Bilan annuel du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso, 2022
9 : Rapport Annuel UNICEF, 2023

Secteur énergie : Une consommation croissante de bois et de charbon de bois atteignant les 80 % du bilan énergétique. L'offre d'électricité est soumise à des interruptions fréquentes. Le pays s'est engagé à développer les énergies renouvelables, notamment le solaire, l'éolien et la biomasse, pour réduire sa dépendance énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre[10]. Le pays s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux d'électrification de 80% à l'horizon 2025.

Caractéristiques du secteur :
- un fort potentiel solaire ;
- une demande sans cesse croissante en énergie ;
- une prédominance de la biomasse dans la consommation énergétique ;
- une faible valorisation des ressources énergétiques endogènes ;
- un faible et inéquitable accès aux énergies modernes ;
- une forte dépendance vis-à-vis des hydrocarbures importés ;
- une faible synergie d'actions en matière de maitrise d'énergie, et ;
- une forte adhésion des populations aux équipements solaires.

Secteur déchets : Une problématique forte notamment pour la gestion des déchets plastiques, en raison de divers facteurs dont la croissance démographique, l'urbanisation rapide, l'industrialisation croissante, la persistance des modes de consommation et de production non durables, la faible éducation environnementale et l'insuffisance des infrastructures de traitement et de valorisation des déchets.

ZOOM SUR

la thématique des déchets

Le Burkina Faso produit environ 1,3 million de tonnes de déchets solides par an, dont 60% sont d'origine organique. À l'échelle nationale, la gestion des déchets est principalement assurée par les municipalités, avec l'appui de divers acteurs (associations, secteur privé, etc). À Ouagadougou, 35% des ordures finissent jetées dans la rue ou dans des décharges sauvages. En 2020, 680 000 tonnes d'ordures ont été produites dans la capitale (3 millions d'habitants en 2019) dont un tiers sont en plastique non dégradable[11] . La municipalité a choisi de déléguer la collecte des ordures à des groupements privés qui n'arrivent à collecter que 50% des déchets en milieu urbain.[12]

En 2005, avait été entrepris l'application d'un Schéma Directeur de Gestion des Déchets afin de réorganiser la filière : des centres transitoires de dépôt – appelés « centres de collecte » – et un Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets ont été construits.[13] En 2014, a été adoptée une Loi interdisant la production, l'importation, la commercialisation et la distribution d'emballages et de sacs en plastique non biodégradables[14]. Malheureusement cette loi est encore trop peu appliquée de nos jours.

Plus récemment, en janvier 2024, le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement a adopté la stratégie nationale de gestion des déchets plastiques (2023-2027) et son plan d'actions.

Face aux difficultés de mise en œuvre des politiques nationales par les institutions, de nombreuses initiatives en lien avec l'économie circulaire et des approches alternatives ont vu le jour, portées par des entreprises, des associations, des ONG ou institutions internationales, des groupements d'habitants, visant une gestion, valorisation, recyclage et le tri des déchets ménagers et plastiques.

10 : Rapport pays du GGGI, 2022
11 : Article du Monde, 2021
12 : PNUD, 15 janvier 2024
13 : Revue du Cairn, 2012
14 : Loi n° 017-2014 du 20 mai 2014

Taux d'accès dans les différents secteurs

Taux d'accès[15]	Zone urbaine	Zone rurale
Accès basique à l'eau potable[16]	**80,86 %**	**34,84 %**
Accès à l'assainissement géré en toute sécurité[17]	**12,12 %**	**8,64 %**
Accès à l'électricité	**67,6 %**[18]	**4,7 %**[19]
Accès à des combustibles et techniques de cuisson propres[20]	**37,3 %**	**1 %**

Se faire accompagner dans son projet :

En France

Sur les thématiques Eau et assainissement :
Édouard Lebouvier du **pS-Eau** (edouard.lebouvier@pseau.org)

Sur la thématique Énergie :
Cécile Gillot du réseau **Cicle** (cecile.gillot@reseau-cicle.org)

Dans votre région :
Les **réseaux régionaux multi-acteurs** (RRMA) implantés dans votre région, que vous pouvez retrouver sur le site du programme 1%

Au Burkina Faso

Réseau **ACTEA**, réseau partenaire du **pS-Eau** sur les thématiques eau et assainissement
Justin Bayili : reseau.actea@gmail.com

Plateforme **Re-Sources**, sur la thématique des déchets
Oswald Haniel Mohamed KOALGA : koalgahaniel@gmail.com

Autres Ressources

Pour en savoir plus sur le Burkina Faso :
- Site du **MEAE**
- RAPPORT PAYS du **Global Green Growth Institute**
- Habitat, assainissement et accès à l'eau potable

Situation sécuritaire du pays :
https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/burkina-faso/#securite

- Déchetèque sur le site d'AMORCE
- Le site du CEAS-Burkina
- L'article sur la gestion des déchets solides au Burkina Faso
- Le guide méthodologique de planification de la gestion des déchets municipaux

- la fiche pays pS-Eau
- Retrouvez la cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale au Burkina Faso
- RAPPORT NATIONAL BILAN ANNUEL 2022 - eauburkina.com
- Impact de la crise sécuritaire sur l'accès à l'eau au Burkina Faso

- Article de la Banque Mondiale, 2010
- https://sie.uemoa.int/sieburkina/

15 : En % de la population totale de la zone considérée
16 : JMP, 2022
17 : JMP, 2022
18 : JMP, 2021, en % de la population urbaine
19 : JMP, 2014, en % de la population rurale
20 : JMP, 2021

Les principaux acteurs burkinabés à associer dans votre projet

Secteur de l'eau et de l'assainissement

Retrouvez plus d'informations sur la fiche pays eau-assainissement du pS-Eau

Échelle	Nom	**Mandat**
Nationale	Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA)	• Est en charge de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies nationales en matière d'eau et d'assainissement à travers ses directions centrales et ses directions déconcentrées.
	Le Secrétariat Permanent de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE)	• Structure nationale de coordination et de gestion du PN-GIRE, rattaché au Ministère en charge de l'Eau, il assure la mise en œuvre de ce plan via les Agences de l'Eau et la Direction Générale des Ressources en Eau du MEEA.
	L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)	• Est responsable des services en milieu urbain dans les centres de plus de 10 000 habitants.
	Réseau ACTEA (Réseau d'Acteurs de l'eau et de l'assainissement)	• Plate-forme d'informations, d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs du secteur de l'eau potable et de l'assainissement.
Décentralisée	Les 5 Agences de l'Eau (Comoe, Mouhoun, Nakambé, Gourma, Liptako)	• Sont sous tutelle technique du MEEA et assurent sur leurs bassins respectifs la promotion, la planification et l'animation de la Gestion Intégrée des Ressource sen Eau avec l'appui des Comités Locaux de l'Eau (CLE).
	Les directions régionales (DREA)	• Assurent l'assistance technique à la maitrise d'ouvrage communale.
	Les communes (Depuis janvier 2022, les délégations spéciales sont responsables des services eau et assainissement sur leur territoire.)	• Elles sont maîtres d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement en zone rurale. Elles ont notamment en charge l'élaboration de leur Plan Communal de Développement pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (PCD AEPA). • La gestion des eaux usées et excrétas est également à organiser par la commune.
	Associations d'usagers de l'eau	• En milieu rural, la Réforme préconise de confier la gestion des PMH aux associations d'usagers d'eau appuyées par des artisans réparateurs pour assurer la maintenance des ouvrages.

	Société Nationale d'Électricité (SONABEL)	• Société privée qui produit et distribue l'électricité sur le territoire.
	Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité énergétique (ANEREE)	• A pour mission de promouvoir, susciter, animer, coordonner, faciliter et réaliser toutes opérations ayant pour objet le développement des énergies renouvelables et énergies électriques.
	Agence burkinabè de l'Électrification rurale (ABER)	• A pour objectif de promouvoir et développer l'accès à l'électricité en milieu rural à travers des solutions innovantes et à moindre coût, faciliter l'accessibilité technique et économique à l'électricité des populations rurales, assurer la maitrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures de service public et superviser les activités d'électrification rurale et d'utilisation de l'énergie électrique en milieu rural entreprises par les acteurs délégataires du service public.
	Système d'information énergétique (SIE)	• Est une initiative visant à améliorer la collecte, le traitement et la diffusion des données énergétiques dans le pays. Le SIE fournit des statistiques énergétiques pour le Burkina Faso, y compris les bilans énergétiques nationaux pour les années 2021 et 2022.

Secteur des déchets

Échelle	Nom	**Mandat**
Nationale	Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA)	• Est en charge de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies nationales en matière de préservation de l'environnement et de l'aménagement paysager notamment en matière de gestion des déchets solides.
	Direction générale de la Préservation de l'Environnement (DGPE)	• Assure la coordination de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière amélioration du cadre de vie, d'éducation environnementale, de lutte contre les pollutions et nuisances diverses et d'aménagement paysager.
	Fonds d'Intervention pour l'Environnement	• Mobilise, gère et alloue des financements nationaux et internationaux en faveur de l'environnement notamment en matière de gestion des déchets.
	Les opérateurs privés	• Échanges sur la mise en place de collecte ou de traitement des déchets.
Communale	Les communes	• Sont en charge de la collecte des déchets, qu'elles peuvent déléguer à d'autres acteurs.
	Les associations ou entreprises locales	• Pour pallier les défaillances de certaines communes, des entreprises ou associations organisent localement la collecte et gestion des déchets (pas de structure nationale identifiée mais plutôt à l'échelle des villes, villages ou quartiers).

De manière transversale sur tous les secteurs

Échelle	Nom	**Mandat**
Divers / autres	Comité Villageois de Développement (CVD)	• Présent dans de nombreux villages, le CVD a pour rôle principal la mobilisation sociale de la communauté en vue de sa participation active au développement local et l'animation des réflexions sur les problèmes touchant le développement du village.
	Populations/associations d'usagers / association nationales ou internationales (ONG)	• Soutien pour la mise en œuvre des projets (diagnostic, gestion…) et la mise en réseau d'acteurs thématiques et/ou locaux. Promotion des bonnes pratiques de ces secteurs.
	Opérateurs informels	• Pour pallier les défaillances des autorités ou opérateurs en charge des différents services sur certains territoires, des opérateurs locaux et informels prennent parfois le relai, permettant aux populations de ces territoires de bénéficier et d'accéder, bien que de façon informelle et souvent moins organisée, à certains services.

Quelques projets mixtes, dits multisectoriels (Liste non exhaustive à la date d'avril 2023)

Un projet multisectoriel s'inscrit dans une vision globale de l'accès aux services essentiels afin de répondre de manière intégrée aux besoins des habitants des territoires ciblés.

Nom du projet	**Programme d'appui au service public de l'eau, de l'assainissement et des déchets de la Commune de Nobéré (EAD Colibri)**	**Coopération décentralisée entre le Grand Reims et ses communes et Zorgho et les communes de la province du Ganzourgou : vers des villes durables**
Lieu	Nobéré, Burkina Faso	Zorgho, Burkina Faso
Porteur	Morija France	Grand Reims
Partenaires du projet	CEAS, Mairie de Nobéré	CIEDEL, Eau Vive, ONEA
Montant du projet	1 349 564 €	1 807 618 €
Financements	Ville de Paris, Fonds Suez, Métropole Aix-Marseille-Provence, Coopération Suisse	AESN, Tinqueux, Zorgho
Date du projet	2018 › 2021	2018 › 2021
Thématiques abordées	Eau, Assainissement, Gestion des déchets	Eau, Assainissement, Gestion des déchets, Électrification, Production d'énergie solaire
Pour aller plus loin	https://www.morija.org/wash-colibri/	https://eau.grandreims.fr/cycle-de-leau.html

Nom du projet	**Coopération décentralisée entre les Régions Nouvelle-Aquitaine et du Plateau Central**	**AEPA Phase IV – Projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement**
Lieu	Provinces de Ganzourgou, Kourwéogo et Oubritenga, Burkina Faso	Kaya
Porteur	Région Nouvelle Aquitaine	Ville de Châtellerault
Partenaires du projet	Evolis 23, SYDED 87, Réseau ACTEA Burkina…	
Montant du projet		300 000 €
Financements	Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, AFD et MEAE	
Date du projet	2019 › 2024	2019 › 2024
Thématiques abordées	Eau, Assainissement, Gestion des déchets, Énergies	Eau, Assainissement, Gestion des déchets
Pour aller plus loin	https://www.calameo.com/read/0060092714307f1fbcca5	